

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
données 2024

Édito

L'Observatoire Senacs est le fruit d'un dialogue national permanent, décliné à l'échelon local, et d'une coopération active entre la CAF de Haute-Loire et la Fédération des centres sociaux de Loire et Haute-Loire. Il constitue un espace d'échange et de réflexion partagé sur l'impact des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Grâce à cette dynamique de co-construction, Senacs permet non seulement d'évaluer les évolutions du réseau, mais aussi de croiser les regards entre acteurs locaux et institutionnels pour mieux comprendre les réalités du terrain et adapter les stratégies d'accompagnement.

Les centres sociaux et espaces de vie sociale sont des acteurs incontournables de la cohésion sociale sur nos territoires. Portés par la branche Famille et soutenus par la Fédération des centres sociaux, ils offrent des espaces d'expression et d'engagement citoyen et incarnent une réponse concrète aux besoins des habitants, en particulier les plus fragiles. Leur présence, leur ancrage local et leur capacité à mobiliser les ressources citoyennes sont essentiels pour renforcer le lien social, accompagner les familles et favoriser l'inclusion.

Cette plaquette de l'observatoire des structures de l'animation de la vie sociale vise à rendre visible leur fonctionnement, leurs actions et leur utilité. Elle valorise l'engagement quotidien des équipes et des bénévoles et témoigne de la vitalité de ces structures. Ensemble, nous réaffirmons notre volonté de soutenir et développer ces lieux de solidarité, d'innovation sociale et de participation citoyenne.

Ensemble, continuons à valoriser l'engagement local, à encourager les initiatives citoyennes et à offrir des espaces où solidarité et participation sont au cœur de chaque projet.



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Les habitants, une priorité	5
Ancrage territorial	6
Des équipes salariées au service des projets	7
Les ressources financières	8
Des centres sociaux et EVS facteurs d'émancipation et de démocratie concrète	9
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales	10
Fiche Nationale	11

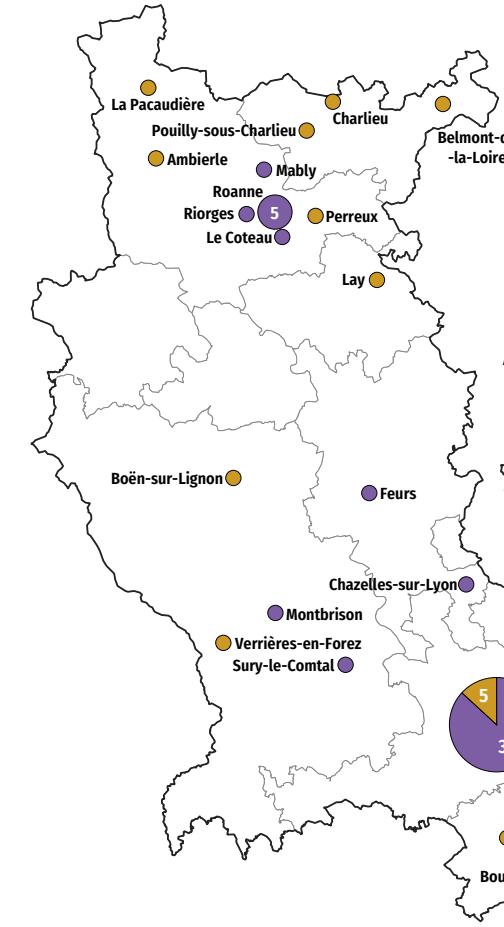
Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Loire →

Les structures d'animation de la vie sociale



→ 64 structures au total en Loire

46
centres sociaux
agrées par la Caf

→ 46 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

89%
à dominante
urbaine



11%
à dominante
rurale



→ 48% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 0 situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

18
espaces de vie sociale
agrées par la Caf

→ 18 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

28%
à dominante
urbaine



72%
à dominante
rurale



→ 6% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

70 480 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :

- 93% en gestion associative
- 7% en gestion collectivité locale

Budget moyen :
760 200 €



Bénévoles et salariés :

581 bénévoles de pilotage

2 074 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

1 687 salariés → soit 594 ETP



54 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social
→ dont **35 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

21 110 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :

- 100% en gestion associative

Budget moyen :
306 700 €



Bénévoles et salariés :

258 bénévoles de pilotage

789 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

254 salariés → soit 114 ETP



45 heures

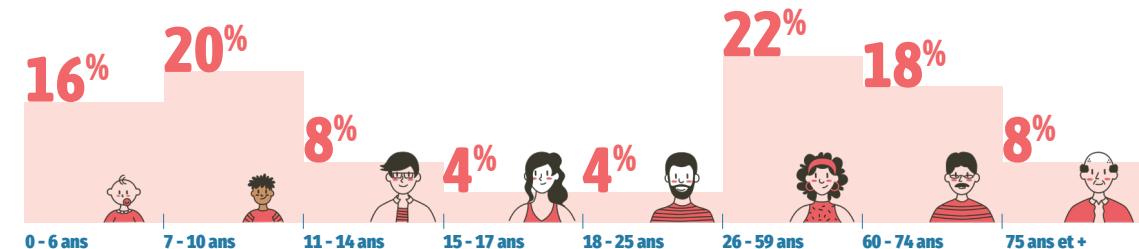
d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS
→ dont **27 heures** d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

100% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

7,2 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **9 630** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

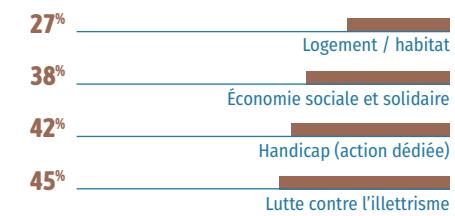
Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +80% des structures

- Accès aux loisirs
- Parentalité
- Accès à la culture
- Lutte contre l'isolement
- Numérique
- Accès au sport
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Éducation

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

249
initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus



472
associations accueillies par les centres sociaux



→ 1 076 habitants impliqués

→ dont 33% pour une fonction ressources ou partenariat

641
événements locaux portés ou accompagnés par les structures



16
associations ou entreprises nées d'un accompagnement d'un centre social en 2024



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

95%
des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.

95%
impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).

64%
impliquées dans un **PEDT** (projet éducatif territorial).

65%
animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.

29%
animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

13%
animent des **dispositifs** ou des **politiques locales**.

32%
animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.

92%
co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.
→ dont 64% au moins 1 fois par trimestre

Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

1 687 / 254
salariés



→ soit 593,5 / 114 ETP
→ dont 31% / 44% en CDI

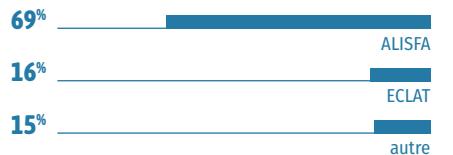
→ 513 salariés formés par les centres sociaux en 2024

511 / 73
stagiaires et services civiques



Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



70% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

36% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

2 585
bénévoles impliqués au total



39% dans les activités de façon **régulière**
41% dans les activités de façon **ponctuelle**
22% dans le **pilotage** du centre social

→ soit 77,2 ETP de bénévolat
→ 48 heures/an/bénévole (moyenne)

934
bénévoles impliqués au total



29% dans les activités de façon **régulière**
55% dans les activités de façon **ponctuelle**
28% dans le **pilotage** de l'EVS

→ soit 24,1 ETP de bénévolat
→ 42 heures/an/bénévole (moyenne)

Répartition totale par genre :

25%
d'hommes
75%
de femmes

Répartition des bénévoles par classe d'âge :



● Données des centres sociaux

● Données des espaces de vie sociale

Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrivent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

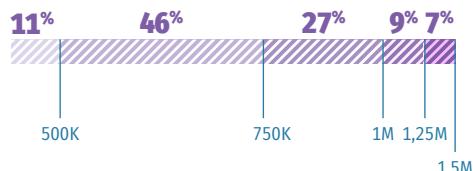
Les centres sociaux

→ budget global

34 967 000 €

→ 760 200 €
de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :

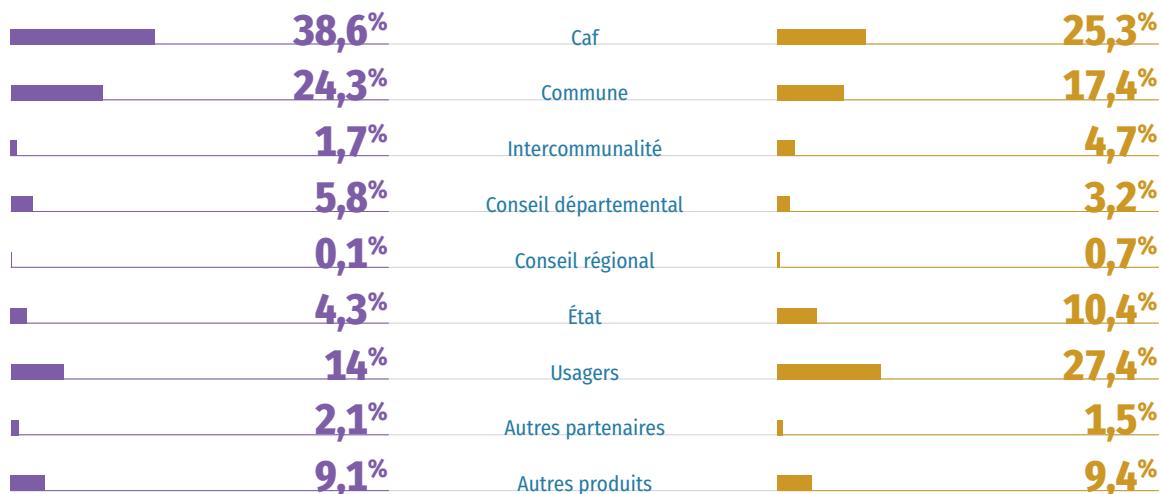


64% part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Répartition des financements

↓ Centres sociaux



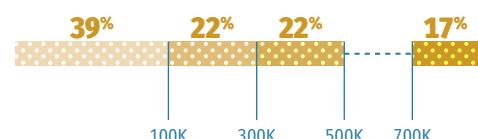
Les espaces de vie sociale

→ budget global

5 521 000 €

→ 306 700 €
de budget moyen

Répartition des EVS par budget :



65% part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Des centres sociaux et EVS facteurs d'émancipation et de démocratie concrète



Outiler les centres sociaux et EVS en matière de mécénat

Conduire des projets ambitieux et qui aient du sens, dans un contexte marqué par l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat et la contraction des financements publics : telle est la complexe équation que doivent aujourd'hui résoudre les centres sociaux pour envisager sereinement leur avenir ! Pour les accompagner, la Fédération des centres sociaux et EVS de Loire et Haute-Loire a publié fin 2024 **un guide pratique du mécénat à destination des centres sociaux**. Cette publication doit être complétée en 2025 par un module de formation et le lancement d'une recherche-action sur les modèles socio-économiques (MSE), coanimée par la FDSC 42-43 et la FCSF et impliquant 8 centres sociaux.

Séminaire sur la gouvernance

Suite à la recherche action engagée par la FDSC 42-43 avec le réseau il y a 2 ans sur les enjeux de gouvernance, un séminaire a réuni une centaine d'administrateur.ices et salariés du réseau, leurs partenaires, des chercheur.ses et autres acteur.rices de l'ESS. Ils se sont interrogés sur le sujet suivant : **comment organiser la gouvernance des CS et EVS pour que les habitant.es puissent piloter le projet social et/ou le CS de manière inclusive, partagée et émancipatrice ?** Un programme extrêmement riche à retrouver via le podcast GouvernanceS sur ce lien :

→ <https://loire-hauteloire-centres-sociaux.fr/chantier/detail64>

Artisan.e.s de la démocratie

En 2024, suite aux résultats des élections européennes, à la dissolution de l'Assemblée nationale et aux élections législatives, le réseau fédéré a continué dans la période à tisser des alliances et à outiller et accompagner les habitants. Il a organisé des temps forts, des débats publics, des portages de parole ou des ateliers numériques pour engager chacun.e à poursuivre son questionnement et son expérimentation de la démocratie au quotidien. Pour le réseau des centres sociaux : **plutôt que le repli et le rejet de l'autre, le choix du commun, toujours !**



Développer la pédagogie de l'engagement avec les jeunes

Le réseau des animateur.rices jeunesse se forme auprès de la fédération des CS 42-43 pour accompagner les jeunes dans leurs préoccupations. En ce sens, **4 d'entre eux ont été reçus par leurs homologues suédois** pour échanger sur la manière dont la culture peut être levier d'émancipation, auprès des jeunes. Ce programme Erasmus, copiloté avec la Fédération des CS de Bretagne, a certes permis d'échanger sur les pratiques mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté européenne qui œuvre, au quotidien et dans la proximité, pour plus de justice sociale.

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques locales

Les centres sociaux et les EVS sont des lieux d'accueil, de rencontre et de co-construction au cœur des territoires. Ils reposent sur des valeurs essentielles : solidarité, citoyenneté, émancipation collective.



Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 405 centres sociaux

77%
à dominante urbaine

23%
à dominante rurale

1 775 espaces de vie sociale

43%
à dominante urbaine

57%
à dominante rurale

6,1 millions
d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
bénévoles dans les instances de pilotage

106 850
bénévoles d'activités

62 970
salariés

12,5 ETP en moyenne
par structure

2,1 millions
d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
bénévoles dans les instances de pilotage

62 350
bénévoles d'activités

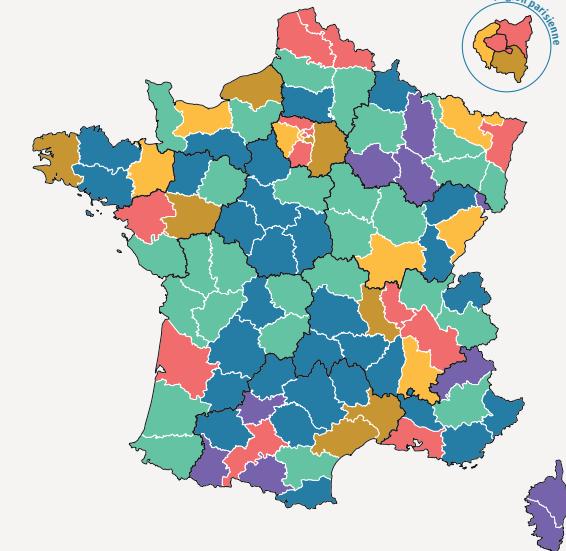
9 540
salariés

2,7 ETP en moyenne
par structure

729 400€ budget moyen

Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Fédération des centres sociaux Loire et Haute-Loire

Déléguée générale → Julie Bossuet

Assistante fédérale → Jessica Chatelle

contact@fcs4243.fr

Caisse d'Allocations Familiales

Chargée de conseil et développement → Morgane Fournel
développement-territorial@caf42.caf.fr

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprecier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse nationale des allocations familiales - CNAF

→ Eric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtill

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF → Anne Fleury-Raemy

Caisse d'allocations familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ Elisabeth Caron et Éva Bernard

Union régionale Auvergne Rhône-Alpes centres sociaux – AURACS → Fabrice Gout

Coordinateur national → Alexis Gruyer

Coordination - Secrétariat de rédaction → Agnès Bureau

Graphisme → Tip! - Thibault Pilard



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

